MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No. UN.
Séance du lundi 3 aout 1846.

Résolu, que le maire est et demeure autorisé à mettre [illegible] en leur donnant trente jours d'avis, [illegible] qui ont acheté des pro[illegible] aux termes et conditions des ven[illegible]

Signé: H. GENOIS, Recorder.
A. D. CROSSMAN, Maire.
A. MAZUREAU, Secrétaire.

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON.

Reçu de Boston, de New York, et de Philadelphie par les navires Santee, Indiana, Lehigh, Genessee, Sul[illegible] et Louisville, un assortiment de nouvelles marchandises convenables pour la saison, et à vendre par les [illegible] à des prix très modérés. L'assortiment se compose [illegible]:

[illegible] de toutes qualités et de toutes largeurs, [illegible] do do do. [illegible] carreaux et à raies, Lamberty bleu et rouge, [illegible] rouges, jaunes et vertes, [illegible] double largeur, [illegible] velours noir et en couleur, [illegible] à raies et à carreaux, [illegible] Cabas, uni et à carreaux, [illegible] percale noire et en couleur, [illegible] coton, bleu croisé, [illegible] en couleurs, [illegible] de toute qualité, do en cachemire noir, [illegible] en couleurs, [illegible] et à carreaux, [illegible] brodées, [illegible] boutons, d'aiguilles, [illegible] A. Vandre et Farquerson, [illegible] noir, bleu et gris, [illegible] de Rodgers, [illegible] en couleurs, [illegible] rubans en tout genre, [illegible] noir et blanc, [illegible] de toutes qualités, [illegible] en coton, de toutes couleurs, [illegible] en mérinos et en coton, [illegible] en couleurs, [illegible] &c. &c.

DUFOUR, DURAND & Co.
25, Chartres

D'un achat [illegible] en Europe pour faire [illegible] le stock de son maga[illegible] à des prix ex[illegible] en magasins, et de [illegible] du Havre [illegible] brochées et moi[illegible]

[illegible] de 20, 22, 23 et 26 pouces, [illegible] de la fabrique de P. Wer[illegible]

[illegible] à raies satinées. [illegible] barres en couleur, [illegible] raies satinées. [illegible] Fabrile, Lapins & Co, [illegible] Wabash et Oswego.

D. B. MACARTY, 23 Bourbon

Grand assortiment de Marchandises Sèches.

C. M. SIMPSON, [illegible] encoignure de la rue la Douane.

[illegible] grand assortiment de Mar[illegible] à un prix très [illegible] les négocians et les habitans sont [illegible] en faire l'examen [illegible] qu'une faible partie de ce [illegible]

[illegible] Mousseline d'Orléans, organdi, [illegible] guinghams, [illegible] barege [illegible] de table bon marché

MARCHANDISES EN COTON

[illegible] 3/4, 4/4 et 5/4 [illegible]

C. M. SIMPSON

[illegible] LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres.

M[illegible] à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

B[illegible] à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

P[illegible] à l'inspec[illegible] JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

B[illegible] à vendre par JAMES E. WOODRUFF, 60, Camp

B[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier

[illegible] Principe, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

S[illegible] à vendre NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

T[illegible] douze et treize livres, [illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier

P[illegible] d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

P[illegible] venant d'être reçus et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier

M[illegible] maquereaux No 3, [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

C[illegible] 1re qualité, NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

C[illegible] de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

C[illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

[illegible] de Carracas, première sorte, NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

M[illegible] Malaga S. V. BARRETT, 21, Gravier

V[illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier

C[illegible] Champagne, marque ancre [illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier

V[illegible] S. V. BARRETT, 21 Gravier

V[illegible] Lafitte, en [illegible] CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

WHISKEY—120 barils [illegible] Whiskey, Old Reserve, [illegible] Monongahela [illegible] en magasin CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

V[illegible] 150 barriques, diverses quali[illegible] CHS. DUFOUR, 11 rue Conti.

P[illegible] petits pois, marque Delles, en [illegible] CHS. DUFOUR, 11 Conti

G[illegible] gomme blanche, tirée du Séné[illegible] et à vendre par CHS. DUFOUR, 11, rue Conti.

V[illegible] Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne au [illegible] LOISON & SYLVESTRE, 36, Chartres.

VENDRE, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
[illegible] vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] barriques vin rouge,
[illegible] caisses Curaçao surfin,
[illegible] paniers anisette, par POUGET fils.
147, Royale, entre St Louis et Toulouse

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
12 barriques vin rouge bon ordinaire.
8 do do Montferrant.
1 juil C. DUFOUR.

AMANDES amères—90 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

Compagnie du Dry Dock de la Louisiane.

ETATS-UNIS d'Amérique,—Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans et ville de la Nouvelle-Orléans.

Le trente juin de l'année de N. S. 1846, et la soixante-dixième de l'indépendance de l'Union, ont comparu par-devant moi, Lucien Hermann, notaire, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins soussignés: John Perkins Withney et Richard Bartlett Summer, formant la raison J. P. Whitney & Co, Joseph Warren Stanton, agissant en son nom et celui de William Lord Palmer, formant la raison J. W. Stanton & Co; John Geddes & Robert Geddes, formant la raison J. & R. Geddes, tous de cette ville; et Rudolph Schwartze, agissant comme fondé de pouvoirs de George Green & frère; Lothrop Lewis Smith, agissant comme fondé de pouvoirs de Richard Sands Tucker; Edward Ogden, agissant en son nom et en celui de Charles Briggs; et Thomas Nugent Cazneau & Gordon Plummer, Jesse Hart, Samuel Wiley Fullerton, Oliver Palmes, en son nom et comme fondé de pouvoirs de Daniel Johnston, Alexander Gordon, et Roger Alden Hiern, tous de cette ville; et François Valette & Mark Thomas, formant la raison de Valette & Thomas, d'Algers, en cette paroisse; John Hughes, Robert Murphy, d'Algers, et le dit John Perkins Whitney, agissant aussi comme fondé de pouvoirs de John P. Gilbert, de New-York:

Lesquels ont déclaré, qu'en vertu d'un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 13 mars 1837, ils ont formé entre eux et avec ceux qui pourront plus tard s'associer avec eux, une société spéciale ou limitée qui sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, sous le nom de COMPAGNIE DU DRY DOCK DE LA LOUISIANE.

Les opérations de la dite Compagnie seront de recevoir dans un dock, construit pour elle et maintenant à Algers, des navires, bateaux à vapeur et autres bâtimens, pour procéder à leur examen et à leur réparation.

Le capital de la dite Compagnie sera de quarante mille piastres, divisé en actions de mille piastres chacune; la dite somme étant la valeur par estimation du dit dock et de ses dépendances, maintenant la propriété des personnes ci-dessus nommées; et la dite Compagnie, ainsi constituée, aura une existence de quinze années, commençant le premier juillet 1846 et se terminant le premier juillet 1861, sous la réserve que la majorité des dits actionnaires ou de leurs successeurs pourra en fixer la liquidation avant le dit terme de quinze années.

La maison J. P. Whitney & Co, verse la somme de onze mille piastres, prix de onze actions de mille piastres chacune; la maison J. W. Stanton & Co, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison J. & R. Geddes, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; la maison George Green & Frère, la somme de mille piastres, prix d'une action; Richard Sands Tucker, la somme de mille piastres, prix d'une action; Edward Ogden & Charles Briggs, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Thomas Nugent Cazneau et Gordon Plummer, ensemble, la somme de mille piastres, prix d'une action; Jesse Hart, la somme de mille piastres, prix d'une action; Samuel Wiley Fullerton, la somme de mille piastres, prix d'une action; Oliver Palmes, la somme de mille piastres, prix d'une action; Daniel Johnston, la somme de mille piastres, prix d'une action; Alexander Gordon, la somme de mille piastres, prix d'une action; Roger Alden Hiern, la somme de mille piastres, prix d'une action; la maison Valette & Thomas, la somme de cinq mille piastres, prix de cinq actions; John Hughes, la somme de six mille piastres, prix de six actions; Robert Murphy, la somme de deux mille piastres, prix de deux actions; et le dit John P. Gilbert, par son fondé de pouvoirs J. P. Whitney, la somme de trois mille piastres, prix de trois actions du fonds capital de la dite Compagnie; et le montant total du dit capital a été payé en plein par les parties ci-dessus désignées, qui en sont détenteurs dans les dites proportions.

Que l'administration de la dite Compagnie sera sous la direction de J. P. Whitney & Co, qui en dirigeront toutes les affaires et transactions; et la dite Compagnie aura le droit de faire ses réglemens, de les changer et de les amender, pourvu que les dits changemens ou amendemens ne soient pas incompatibles avec le présent acte.

Que les dits Directeurs tiendront un régistre exact de toutes les transactions, affaires, procédures et comptes de la dite Compagnie, dans des livres reliés, ainsi qu'un tableau complet de ses recettes et de ses dépenses, et il sera de leur devoir de collecter tous les comptes de répara tions (docking) et de payer toutes sommes justement dues pour réparations ou autres dépenses faites pour le dock—ils devront aussi exposer un état complet des affaires de la dite Compagnie, tous les six mois, ou plus tôt s'ils en sont requis, et en partager les profits nets, entre les actionnaires, aux époques ci-dessus mentionnées. Pour les compenser de leurs services ils auront droit à recevoir deux et demi pour cent sur toutes sommes reçues et deux et demi pour cent sur toutes sommes payées, excepté sur les dividendes payés ou à payer aux actionnaires.

Les livres de la Compagnie seront toujours ouverts à l'inspection des actionnaires, et les dits directeurs devront tenir ces livres, de manière à fournir toute espèce d'informations relativement aux intérêts de la dite Compagnie.

Que nuls actionnaires, ou leurs successeurs dans ladite Compagnie, ne seront responsables pour les pertes et dommages éprouvés par la dite Compagnie, pour un plus fort montant que celui qu'ils ont souscrit.

Que si aucune partie du fonds capital de ladite Compagnie venait à être transférée pendant l'existence de ladite société, ledit transfert se fera par acte public, devant un notaire public et sera enrégistré sur les livres de ladite Compagnie, le ou les nouveaux actionnaires s'engageant, dans le dit acte de transfert, de le transmettre à cette charte et à tous réglemens en dépendant.

Que ladite Compagnie aura le droit de comparaître par devant toute cour de justice, de poursuivre et d'être poursuivie.

Que dans le cas d'inhabileté à agir ou de mort des directeurs dénommés dans le présent acte, les actionnaires auront le pouvoir d'en nommer d'autres.

Qu'à l'expiration du terme de la susdite société, les affaires de la susdite Compagnie cesseront et seront liquidées par une vente dudit Dock et de ses dépendances, à moins qu'une majorité des actionnaires ne veuille en agir autrement, alors la dite majorité des actionnaires executera et remplira tous les actes requis pour un réglement et une liquidation finale des dites affaires, de telle manière qui satisfera le plus à la justice et aux droits des parties intéressées.

Et enfin les personnes ici nommées, ont, pour confirmer les stipulations et arrangemens ci-dessus mentionnés, ordonné et établi les articles précédents de société, dans le but déjà exprimé.

Fait et passé dans mon bureau, à la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans les jours, mois et an déjà écrits ci-dessus, en présence de Charles La Bedoyère Kernion junior, et Edmond Florian Malus, témoins compétens, qui ont signé avec lesdits comparants et moi ledit notaire, après avoir lu le tout.

Original signé.

JOHN GEDDES,	F VALETTE,
R. GEDDES,	MARK THOMAS,
J W STANTON,	JOHN HUGHES,
WM. L. PALMER	ROBERT MURPHY,
J W STANTON, p p	JOHN S GILBERT, par
R SANDS TUCKER,	J P WHITNEY
L L SMITH, (per Att'y	R B SUMNER,
THOS N CAZNEAU,	J P WHITNEY,
GORDON PLUMMER,	ED OGDEN, pour lui et
S. W. FULLERTON,	CHARLES BRIGGS,
G GREEN & BRO.,	OLIVER PALMES,
RUD. SWARTZE, p p	DANIEL JOHNSTON par
JESSE HART,	O PALMES, charge.
A GORDON,	R A HIERN,

LA BEDOYERE KERNION, Jr., E FLORIAN MALUS.
LUCIEN HERMANN, Notaire Public.

Le soussigné conservateur des hypothèques, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, certifie que cet acte de société limitée, a été aujourd'hui enrégistré dans son bureau dans le livre de sociétés No 2, folios 172, 173, et 174.

Nouvelle Orléans, le 28 juillet 1846.
31 juillet—30 F. DURIVE, Conservateur.

2000 DEMI boites Sardines à l'huile;
500 boites do dito;
300 boites do 2/3 dito;
200 do 1/3 dito;
500 demi boites petits Pois au naturel;
200 demi boites Petits Pois accommodés au jambon;
60 paniers Guignolet d'Anger;
200 demi boites Maquereaux à l'huile;
100 demi boites Truffes, du Périgord, de récentes importations et à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99 rue de la Douane

A VENDRE à des prix modérés, pour clore diverses consignations, par le soussigné:
Conserves de Chatelain Jeune et Basset.
2000 demi boites sardines à l'huile,
300 boites moyennes dites 2/3, dito,
200 tiers boites do dito;
500 do do dito;
500 demi do petits pois au jambon,
500 do do au naturel;
60 paniers guignolet;
200 demi boites maquereaux à l'huile;
100 demi do truffes pures du Périgord.
—Cognac Pellevoisin.—
10 demi pipes 4me preuve;
30 quarts dito dito;
10 barils très vieux cognac, 1810;
10 dito 1815.
DIVERS—3 boucauts cassi; 1 caisse moutarde française.
200 barils noir animal en poudre; le tout d'importation récentes, et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout—30 99, Douane.

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve
30 quarts do do, à vendre par
4aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 99, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve. 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 99, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

100 Boites Pâtés Truffés, assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 99, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Versin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
38 do cerises do
19 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

MERISE—50 barils 1ère qualité, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus;
1 boucaut champignons secs, par N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levée

FARINE—500 barils, des meilleures marques du Missouri, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co,
20 juin 158, Tchoupitoulas.

VIN de Malaga—80 barils et quarts dito, à vendre par
11 juin AUG. MOLIER, 90, St Louis

CREUZETS—19 boucauts creuzets assortis en débarquement du navire Chateaubriand, du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
Rue St. Louis No. 90
Ces creuzets sont fabriqués d'une terre spéciale et peuvent supporter plus de vingt-cinq fois l'épreuve du feu.
16 juin—8

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Russia, venant de Bordeaux:
238 barriques Vin rouge de diverses qualités;
117 demi dito et barils de Vin blanc;
5 quarts de pipe Cognac fine Champagne 1825.
17 jn G. M. LUCAS, 30 Bienville

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
30 av No. 15, rue Conti.

MOUCHOIRS DE BATISTE—Les soussignés ont reçu un assortiment de mouchoirs de batiste, qu'ils vendront bon marché pour du comptant.
H. DE GOER & RIFFLARD,
3 juil 21, Magasine

SARDINES—En débarquement du navire Vaillant de Bordeaux, 300 caisses sardines marque Philippe et Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19 St. Louis

TRUFFES—En débarquement du Vaillant, de Bordeaux 25 caisses et 50 demi-boites, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19 St. Louis

FRUITS au jus—En débarquement du navire Vaillant, 6 caisses fruits au jus, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & Co.
30 juin 17 et 19, St. Louis

DROGUES—100 paquets Saleratus, souffre, couperose, alun, sel d'Epsom, etc., à vendre par ROBERTS & HALL,
11 juil 75 Magasine

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—[illegible] caisses Vin St. Julien, Médoc, [illegible] ayant droit au drawback, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale

BAGUES GALVANIQUES.
FLUIDE MAGNETIQUE.

CETTE découverte remarquable, qui a si vivement occupé l'attention publique en Europe, et récemment au Nord, est aujourd'hui présentée pour la première fois aux habitans de la Nouvelle-Orléans. C'est une application simple et facile du pouvoir mystérieux du Galvanisme, comme remède. Les bagues galvaniques, avec l'aide du Fluide magnétique, ont été employées avec un grand succès dans les cas de *rhumatisme aigus ou chronique, de goutte, tic douloureux, maux de dents, bronchites, vertige, migraines, indigestions, paralysie, épilepsie, crampes, palpitations, apoplexie, douleurs de l'épine dorsale, lumbago, névralgie, tremblements, étourdissements, douleurs de poitrine, points de côté, débilité générale* et de toutes les *affections nerveuses*. Dans tous ces cas de *Dyspepsie*, lorsqu'elle ne provient que d'un dérangement des organes digestifs, les bagues ont été d'un grand secours. Ces bagues sont de différens prix, de toutes dimensions, sur des dessus très ornés et peuvent être portées sans aucun inconvénient par la femme la plus délicate.

Ceinture, Bande, Bracelets galvaniques
Ces articles sont des modifications de l'invention, et sont recommandés dans les cas chroniques, où les bagues ne possèdent pas assez d'efficacité. Ils sont adaptés à la ceinture, au bras, au poignet, aux chevilles, ou à toute autre partie du corps. On peut ainsi obtenir la puissance galvanique à quelque degré que ce soit et appliquer aux maux que cet agent peut guérir un remède d'une grande efficacité.

Fluide Magnétique, de Christie.
Ce fluide s'applique conjointement avec les bagues et leurs modifications. Les chimistes français ont déclaré que cette composition était une des découvertes les plus précieuses de la science moderne. Ce fluide possède la faculté remarquable de rendre les nerfs sensibles à l'action galvanique, de causer par ce moyen la concentration de l'influence sur le siége de la maladie et de donner ainsi un soulagement rapide et permanent.

Emplâtres galvaniques fortifians, de Christie. Ces articles forment une addition importante aux bagues galvaniques, agissant d'après le même principe, mais offrant l'avantage d'une application plus locale. On trouve en eux un grand secours, comme moyen immédiat de fortifier le système lorsqu'il est affaibli par la maladie ou par d'autres causes, de prévenir les rhumes et en général les affections de la poitrine.

E. B. De nombreux certificats des médecins les plus distingués du Nord et d'autres personnes, sont entre les mains du propriétaire et peuvent être examinés chez son agent.

Le public est prévenu contre les nombreuses imitations des articles offerts à son patronage par le Dr. Christie, dont l'unique agent autorisé dans cette ville, est la maison GUION & Co., au coin des rues St. Charles et Canal, et qui, seule, possède les vrais articles galvaniques.
22 janv—4m

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NLLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par

L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,

Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J.-B.-CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissemens trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. 18 nov—1 an.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,

No. 100, rue Royale, en face de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et repare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage en ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fév—1an

$10 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. Justin Aubert. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geoles de cette ville et le fera savoir au soussigné. L. EXNICIOS,
9 jt— 263, rue St. Philippe

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café fin-vert, en débarquement du brick Titi, à vendre par
11 mai L CANTIN, 42 Gravier

VIN de Marseilles—100 barriques vin rouge en magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Leve

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback:
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

BOTTES, Souliers et brodequins—32 caisses actuellement en débarquement du navire Ann, à vendre par
1 juin I W DUNBAR, 30, Douane

CIRE—5 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
1 j 92 Tchoupitoulas

TABAC—700 balles Cuba et Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

MIEL blanc de la Havane—A vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levee

TABAC—15 balles Vuelta de Abajo, pour cape et tripes, en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26, Vieille Levée

DIVERS—40 barils Vin blanc Grave, 1844; 20 boites prunes en paubans; 4 boucauts ficelle fine; 50 paniers vin brûlé, en débarquement du navire Lorena, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

AMANDES—100 caisses amandes sans coque, en débarquement de l'Arkansas, de New York, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 jt 26 Vieille Levée

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.
REÇU au No 22, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D.H. HOLMES.

A VENDRE au débarquement—12 barriques vin rouge.
—En magasin—
25 paniers champagne en grandes et demi bouteilles.
75 paniers huile de marque J Piagniole;
100 caisses vin rouge;
50 do absynthe Suisse;
50 do do de Marseilles;
100 do liqueurs assorties en grandes, demi et quarts bouteilles.
20 do curaçao; 15 do kirch;
50 do eau de fleur d'oranger.
20jt LOISON & SILVESTRE, 36, Chartres.

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
140 barriques vin rouge.
24 demi dito vin blanc.
19 barrils dito, G. M LUCAS,
jt—15 30, Bienville.

PICADURA—20 barils, de qualité supérieure, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co.
24 juin 90 St. Louis

HUILE d'Olive, Salaisons—200 paniers huile J. Piagniol, 24 onces; 3000 do de 6 bouteilles en paniers; 75 caisses olives; 30 do cornichons et capres; 50 barillets Malaga sec, à vendre par St.-V. BARRETT,
14 juil 21 Gravier

CHAPEAUX—300 caisses chapeaux de différentes qualité, comprenant un assortiment de chapeaux noirs et couleur perle, en castor, à la mode, do en soie, feutre et de chasse. Aussi, un bel assortiment de chapeaux de paille, à vendre par R G HOBBS,
11 mai 12, Douane.

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—125 boucauts jambons, plats-côtés, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—700 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au serein.
WHISKEY—50 barils rectifié; 20 do vieux Bourbon.
18 mai

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 200, Nlle. Orléans.
2 fev—1an L. A. GUILLEMAIN, Agent.

ABSINTHE suisse—80 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

JUS de citron—11 barriques jus de citron clarifié en débarquement et à vendre par L D C WOODS,
4 aout 80, Magasine

TRUFFES—En magasin et à vendre par le soussigné:
100 boites Truffes pures du Périgord;
200 demi do do do;
50 bouteilles do do do;
150 demi do do do.
12 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

SARDINES—3000 boites et demi boites, marque Duffes, en magasin et à vendre par
21 aout CHS. DUFOUR, 11 Conti

A VENDRE—40 pièces de bois de boulons et d'érable à petits yeux, arrivées par le navire Sea King, de St. Andrews, N. B. Pour le prix s'adresser au capitaine [illegible], à bord, [illegible] 26 juil

POST-NOTES et comptes de la Banque des Citoyens à vendre par WYLEE & EGANA,
7 juil 26 Bienville

COGNAC—10 demi pipes et 20 quarts de pipes cognac [illegible] NUMA LACOSTE, 103, Royale

CHEMIN A COURBES DE LA Nelle.-ORLEANS ET DE CARROLLTON.

REDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit:

Billet seul, pour n'importe la distance,	20 cents.
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans,	10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist.	10
Cinquante billets rouges,	$7 50

Billets pour l'année, personnel $60, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, en coignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit:

LES JOURS DE LA SEMAINE:

De la N. Orleans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches:

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans; les chars à chevaux partant de Carrollton à 6 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 8 heures du soir.

Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M.	De Lafay. hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 "	De la rue Canal, 7 1/2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

Il est défendu de fumer dans les chars.
JOHN HAMPSON,
22 juin Ingénieur en chef.

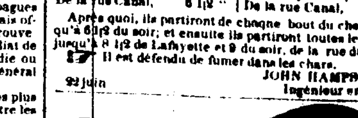

SANGSUES! SANGSUES!
LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New-York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres.

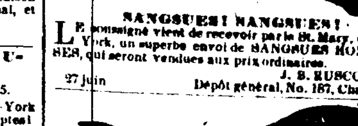

REÇU par le navire St Mary. DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

SANGSUES.
DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Camelivo, No. 96.
Le même Entrepôt a reçu par le brick F. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

A LOUER à bas prix pour la saison d'été, à commencer du six de ce mois, un petit appartement meublé ou non meublé, au rez-de-chaussée, dans la rue Royale, entre Conti et Bienville. S'adresser à
11 juin S. Von. BARRET.

AUX BEAUX CHENES VERTS A BELOXI.
La belle et vaste habitation de Mme Pradat à Beloxi, est maintenant ouverte aux personnes qui désirent aller sur les bords de la mer respirer un air pur et goûter le plaisir de la campagne.
De vastes cabanes à bain ont été construites. La table sera servie avec abondance et couverte des mets les plus variés.
La maison est pourvue de liqueurs de toutes espèces.
On trouve sur l'habitation de Mme Pradat un excellent billard, des voitures, chevaux, bateaux à voiles et à rames. En un mot tout ce qui peut rendre le séjour agréable.
Des domestiques fidèles et intelligents, seront toujours à la disposition des pensionnaires.
A l'arrivée des steamboats et quand ces derniers ne pourront se rendre au débarcadère de Mme Pradat, un bateau sera au wharf du village de Beloxi pour prendre les passagers qui désireront se rendre chez Mme Pradat.
Les prix seront modérés. 9 juin—90

SARDINES à l'huile—2000 boites et 1/2 boites sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, vendre par AUGT. MOLIER,
21 juil 90, St. Louis

HUILE d'olive—300 paniers huile surfine grandes bouteilles en débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux, à vendre par AUGT. MOLIER,
21 juil 90, St Louis

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois,
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 juil 103 Royale

Avis aux personnes allant à la Campagne.
LES soussignés, agents de MM. C. Christofle & Co, de Paris, seuls brevetés pour la fabrique des couverts argentés par le procédé galvanique de MM. Ruolz & Elkington, viennent de recevoir par le Sea Sun, du Havre, une caisse de couverts argentés, qu'ils garantissent être supérieurs aux articles du même genre importés ici.
LOISON & SILVESTRE,
7 juil 36 rue de Chartres

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL—AOUT 1846.
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

A	M
Anderson, John	Margot, Charles
B	Macre, Pierre
Beck, Michel	Magnié, William
Barate, Jques Marie	Miard, Eugene, dit Lamare
Bontemps, Jacques	Marchais, Prosper
Bauzonnier, Vve	Mamert, Lainé
Barthe, Louis	Masset, Louis fils
D	Mauvel, le capitaine
Deporet, Veuve	Mariatte, dit Charles
D'Uzoo, de St Soupplet	Minet, Rosalie
Dussaut, Pierre Sicaire	P
F	Pétre, Elisabeth
Faurence, Philippe	Pinsemaille, Mlle
Fabas, Bernard (dit Paul)	Q
G	Quéron, les époux
Giraud,	R
Guilbaudet, Mme	Richard, Jacques
Gohr, Henriette	Robert, Pierre
Giraud, Paul Théodore	Rousselin, les époux
Gauthier,	Ricaud, Joseph Joachim
I	S
Isnard, les époux	Samson, S
L	T
Lainé, Charles	Trinchery, Emile
Lebref, Pierre	Talbot, Louise Mme
Lacais, Jules	V
Laurens, Antoine Marcellin	Viau, Antoine
Landudilla, Auguste	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
7 aout

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants importés directement de Bordeaux, &c. &c.:
200 barriques vins de Bordeaux, Montferrand, St. Emilion 1er, 2me et 3me crus, St. Estephe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte:
150 demi-barriques do do do do;
25 tierçons vins blancs Haut Sauterne et H Barsac;
300 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles St. Emilion, St. Estephe, St. Julien, Château Margaux et Château Lafitte;
250 caisses de 12 bouteilles et 24 demi dito Sauterne, Barsac, Haut Sauterne et Haut Barsac;
100 caisses véritable vin de muscat Lunel et Frontignan;
50 caisses vins généreux d'Espagne, Lacaret, Alicante, Malaga, Xerès, Rotta, &c;
50 caisses Vermut de Torino;
25 paniers Champagne première qualité;
25 caisses prunes à l'eau de-vie;
60 dito absynthe des marques les plus renommées;
50 dito kirschwasser, diverses marques;
50 dito jus de groseilles pour sirop et confiture;
10 dito liqueurs, cruchons porcelaine;
30 dito Curaçao superfin, petits et grands modeles;
30 dito marasquino;
25 dito eau-de-vie de Dantzick;
50 dito liqueurs superfines et surfines;
200 paniers anisette superfine de Champion;
100,000 bouchons diverses qualités;
1,000 boites sardines, 1/2, 2/3 et grandes boites;
300 boites petits pois, dito;
150 dito cèpes à l'huile, dito;
8 aout F. & J. LACOSTE, 105, rue Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
10 barriques de Vin rouge, Médoc;
16 do do Paulliac, St. Estèphe et Margaux
18 demi barriques Vin blanc Sauterne;
9 dito Vinaigre;
12 caisses de 12 bouteilles Vin blanc Sauterne;
25 do 12 do et 24 demi bouteilles Vin rouge Margaux;
10 caisses de 12 bouteilles Liqueurs superfines assorties;
3 balles contenant environ 30,000 bouchons, diverses qualités;
3 caisses de 12 paubans prunes sèches;
5 do de 12 à 16 boites transparentes prunes sèches.
Von. MAIGNAN,
20 juil 87, rue St. Louis.

HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE.
L'ATLAS pour l'Histoire du Consulat et de l'Empire, par Thiers, vient d'être reçu à la librairie de V. HEBERT, 149, Chartres.
N. B. Messieurs les souscripteurs sont prévenus que les 3 premières livraisons contenant les cartes, plans &c. pour les 5 premiers volumes, sont prêtes à être délivrées. 21 aout

PAPIER PEINT.
LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un grand assortiment de papiers peints pour appartements, dessins nouveaux et à la mode, sortant des premières fabriques de Paris, qu'il offre à vendre à des prix très modérés.
Papiers communs, fins et glacés.
Bordures, communes, ordinaires et veloutées.
Vues pour salles et cafés.
Fonds unis, de toutes couleurs; dito à rosaces, de toutes couleurs, pour ciels de lits, nouveaux dessins.
Devants de cheminées, et sujets pour évantails.
21 aout V. HEBERT, 149, rue de Chartres.

LIBRAIRIE DE V. HEBERT,
No. 149, rue de Chartres.
EN vente à cette librairie, les ouvrages suivans:—Magasin Pittoresque, 13me année.
E. Briffaut—Paris à table, 1 vol.
Weiss—Biographie universelle, 6 vols grands 8o.
Raspail—Manuel de la santé, 1 vol.
Grandville—Les fleurs animées.
Thiers—Révolution Française, nouvelle édition.
Laurent—Histoire de Napoléon, do. do. 12 aout

EN VENTE.
MARTIN L'ENFANT TROUVÉ, par Eugène Sue. La première livraison est prête à être délivrée aux abonnés. Prix, 15 cents.
On souscrit à cet ouvrage à la librairie de
12 aout. VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres.

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux:—
5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure;
25 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes;
75 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1843, à vendre par J & J TARDOS,
22 juil 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Magdola, venant de New-York:
191 caisses Prunes en paubans, de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
22 juil 15 rue Conti.

VINS rouges vieux et très supérieurs:
6 barriques Vin rouge Château Haut Brion et Léoville, 1834;

4	do	do	do	1836;
12	do	do	do	1840;
5	do	do	do	1841;

60 caisses Vin de 12 bouteilles, Latour, Léoville et Château Haut Brion;
60 caisses Vin rouge de 12 bouteilles Haut Talence, à vendre par J & J TARDOS,
22 juil 15 rue Conti

A VENDRE par les soussignés:
[illegible] barriques Vin rouge St. Julien 1843.
J & J TARDOS, 15 Conti.

R[illegible] tierçons vin [illegible] à vendre par
[illegible] L. B. [illegible]

INSTITUTIONS.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.
Au coin de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital, à la Nouvelle-Orléans.

LES parens et tuteurs sont respectueusement informés que les classes sont maintenant complètement organisées dans la maison sise à l'encoignure de la rue Royale et de la rue de l'Hôpital. Les directeurs ont quelques raisons d'espérer que les nouveaux arrangemens faits pour le bien-être des élèves recevront l'approbation des patrons de leur institution, et celle de toutes les personnes qui ont charge d'enfans.

L'éducation des pensionnats a principalement pour but d'inculquer des habitudes de persévérance et de régularité. Le cours des études que doit suivre un jeune homme pour obtenir ce résultat, le mettra nécessairement, s'il est bien dirigé, en possession de tous les autres avantages qu'il s'est proposé d'acquérir.

Le principe qui vient d'être posé forme la base du système d'instruction suivi dans le collège intitulé: *Franklin High School.*

Le cours d'étude comprend l'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin et le Grec, l'Arithmétique, l'Algèbre, la Géométrie, la Trigonométrie, l'Arpentage, l'Application de l'Algèbre à la Géométrie, le Calcul Différentiel et Intégral, l'Astronomie et la Chimie, l'Histoire et la Géographie, la Tenue des Livres, le Dessin et la Peinture, la Musique Vocale et Instrumentale.

Il se trouve attachés au Collège sept Professeurs qui donnent chaque jour des leçons dans leurs branches respectives.

Les parens et tuteurs sont respectueusement prévenus qu'ils ne doivent, sous aucun rapport, intervenir dans les réglemens et dans la discipline intérieure de l'établissement.

L'institution reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires, et des externes. Les pensionnaires résident dans la famille de M. Elkin, et ils sont environnés de celle des dames attachées à la maison.

CONDITIONS:

Les pensionnaires paieront	$30 00 par mois.
Les demi pensionnaires	15 00
Les externes au-dessous de 10 ans	6 00
Les externes au-dessus de 10 ans et au-dessous de 13	8 00
Dito au-dessus de 13	10 00

On invite à payer ponctuellement à la fin de chaque mois.
25 mai

ORLEANS HIGH SCHOOL.
LYCÉE D'ORLEANS.

UN enseignement solide et régulier, un élan nouveau imprimé à l'étude des langues anciennes, l'attention scrupuleuse des directeurs à ne s'adjoindre que des hommes voués par état à l'enseignement, sa prépondérance légitime assurée à la langue anglaise, ont mérité au Lycée d'Orléans la place honorable qu'il occupe aujourd'hui parmi les institutions du Sud de l'Union.

L'Enseignement comprend les langues latine, grecque, anglaise, française et espagnole; l'arithmétique, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, la physique, l'astronomie, la littérature, la philosophie, l'histoire, la géographie et la tenue des livres.

Toutes les branches, excepté la langue française, s'enseignent généralement en anglais.

Les cours de latin, de grec, d'anglais, de français, d'espagnol et des mathématiques se font tous les jours.

Le corps enseignant se compose des directeurs MM. MERVOYER, WYNDHAM et EVERETT et de trois professeurs adjoints auxquels la confiance publique est depuis long-temps acquise.

Hors des classes, les élèves s'acquittent de leurs tâches sous les yeux de deux préfets chargés de surveiller leur travail et de maintenir le bon ordre dans tous leurs exercices.

Jaloux de répondre aux encouragemens qui ont secondé leurs efforts, les directeurs ont introduit récemment d'importantes améliorations dans le matériel du Lycée. Un vaste édifice y a été construit et de nombreuses salles de classe convenablement disposées.

L'établissement est situé dans la partie la plus saine de la ville. Depuis sa fondation il a été à l'abri de toute espèce de maladie.

Les Directeurs ne tolèrent aucune intervention de la part des parens, en ce qui concerne les réglemens disciplinaires.

On n'admet que les enfans qui savent déjà lire et écrire.

Les pensionnaires paient,	$30 par mois.
Les demi-pensionnaires,	15
Les externes, pour les classes avancées,	12
pour les classes inférieures,	9

Les statuts et réglemens du Lycée se trouvent à l'institution et chez les principaux libraires de la ville.
27 janvier

COLLEGE DE MANDEVILLE.

LES soussignés informent respectueusement les patrons de cette institution et le public, que les exercices du Collège recommenceront mercredi 8 de ce mois.

L'Anglais, le Français, l'Espagnol, le Latin, le Grec, les différentes branches d'une éducation collégiale complète, les Mathématiques et les arts d'agrémens, forment le cours d'instruction. Les classes sont faites par les mêmes professeurs qu'auparavant, aucun changement n'ayant eu lieu excepté dans la classe des Mathématiques qui a été confiée à M. Corley, professeur aussi capable que zélé.

Le public est de plus averti que la démission de M. McManus, président du Collège et professeur de Mathématiques, a nécessité un changement dans la Direction de l'Institution. On doit espérer que les soins qui seront donnés au bien-être et au progrès des élèves et que le maintien d'une discipline salutaire concilieront au Collège la confiance et le patronage du public.

J. SMITH WHITAKER,
JUAN BECO LOPEZ.
Mandeville, 3 juillet 1846. 4jt

INSTITUTION DE DEMOISELLES,
(PENSIONNAT-EXTERNAT.)
Fondée en 1832 par Madame Loiris,
Et dirigée depuis 1840 par
MADAME DESRAYAUX,
RUE DES REMPARTS, ENCOIGNURE BIENVILLE.

L'INSTRUCTION reçue dans cet établissement s'étend, depuis la lecture et la grammaire, jusqu'aux notions générales et raisonnées de littérature et de sciences, indispensables à toute bonne éducation.

L'enseignement des différentes branches est ainsi partagé:

LE FRANÇAIS, L'HISTOIRE, LA LITTERATURE, L'ARITHMETIQUE et les élémens de SCIENCES sont professés par MADAME DESRAYAUX, qui y consacre tout son temps.

L'ANGLAIS est sous la direction de MADAME DESRAYAUX. Le docteur MACAULEY en professe la partie philosophique et littéraire.

L'enseignement élémentaire et la surveillance sont confiés à plusieurs dames, et plus spécialement à deux anciennes élèves de l'Ecole Royale de St. Denis, formées par leur éducation même aux habitudes de régularité et d'ordre.

L'ANGLAIS et le FRANÇAIS sont également cultivés, et le mélange des élèves créoles et américaines donne à toutes une occasion continuelle de langage pratique.

La MUSIQUE (piano, solfège et chant) est aussi sous la direction de MADAME DESRAYAUX, aidée de quelques dames, notamment de MADAME BERBIGUIER, dont le nom est connu du monde musical.

La direction veille à l'accomplissement des devoirs religieux pour les élèves pensionnaires. Un prêtre, autorisé par l'évêque, vient, deux fois la semaine, faire une instruction religieuse dans l'établissement, et préparer à la première communion, qui est l'objet d'un soin spécial.

Les EXAMENS DE MUSIQUE ont lieu, comme les années précédentes, de novembre en avril, le premier samedi de chaque mois, à 6 heures P. M.

Vers la fin de mai, examen général et distribution de prix.

CONDITIONS:

Pension et instruction générale,	par mois,	$25
Do. do. avec blanchissage,	do.	30
Demi-pension,		16
Externes,		11
Piano,		12
Solfège,		2

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Pensionnat de jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme GRANET.

MADAME GRANET a l'honneur de prévenir le public, que depuis le 15 novembre, son institution a été transportée de la rue Bourbon au No. 86, RUE DE LA DOUANE, entre ROYALE et BOURBON.

Ce nouveau local répond, mieux encore que celui qu'elle a quitté, à toutes les exigences d'un pensionnat de demoiselles. Une belle maison dont les vastes appartemens offrent toutes les ressources désirables pour les classes et les dortoirs, une grande cour bien aérée et parfaitement fermée où les élèves peuvent prendre leurs récréations, tels sont les avantages qu'ont décidé Mme GRANET, et qui seront sans nul doute appréciés par les parents.

Mme GRANET, secondée par sa fille aînée, exerce une surveillance toute maternelle sur les élèves qui lui sont confiées; elle fait vivre ses pensionnaires tout-à-fait au sein de sa famille et ne néglige rien pour leur donner une tenue convenable et de bonnes manières.

L'instruction, donnée dans le pensionnat de Mme GRANET, est des plus complètes et des plus soignées. La lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, la géographie, la mythologie, l'histoire, la littérature, les sciences, y sont enseignées par des professeurs qui ont fait leurs preuves. Citer MM. Theillard, Hy. Nuées et Lord, c'est donner la certitude que tous les cours soit en anglais, soit en français, sont faits avec une conscience et un talent qui doit en assurer le succès.

Des instructions religieuses sont faites dans l'instruction par M. Lesne, et les jeunes personnes sont préparées à la première communion.

La musique est l'objet d'une attention toute spéciale: les cours de solfège et de chant qui sont fort suivis et qui ont déjà donné les résultats les plus heureux, sont professés par M. Brocard qui fait faire à ses élèves de rapides progrès. Chaque mois ont lieu des examens auxquels assistent les parents des jeunes élèves. M. Brocard donne aussi des leçons particulières. Le piano et la harpe sont enseignés par Mme E. Granet.

M. Devoti donne des leçons de danse. 20 oct—6m

Institution Classique et Commerciale
DE
G. BOYER,
No. 148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE INSTITUTION, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, s'est toujours distinguée par le succès qu'elle a obtenu depuis sa fondation. Un nombre considérable d'élèves qui en sont sortis pour entrer dans le monde, se sont déjà fait remarquer dans les différentes professions qu'ils ont embrassées.

L'INSTITUTION BOYER qui a l'avantage de se trouver dans une position toute centrale, occupe une des plus vastes maisons de la ville, fort bien aérée et d'une salubrité parfaite.

Le cercle des études que parcourent les élèves embrasse toutes les branches d'instruction qui composent une éducation accomplie, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux sujets qui rentrent dans la sphère des écoles les plus élevées.

La discipline, si nécessaire pour imprimer aux jeunes gens le sentiment des devoirs qu'ils auront à remplir dans leurs relations sociales, est un des traits distinctifs de cet établissement: elle est tout à la fois sévère et modérée; et la sollicitude du Principal pour la moralité des jeunes gens confiés à sa garde, est stricte, mais paternelle.

La langue ANGLAISE dont l'importance devient de plus en plus évidente, est, dans l'institution Boyer, l'objet de soins particuliers; les professeurs chargés des cours sont des hommes de talent, qui depuis longtemps ont fait leurs preuves dans l'enseignement.

BRANCHES D'INSTRUCTION: — Langues anglaise française, espagnole et latine, histoire, géographie, mathématiques, élémens d'histoire naturelle, d'astronomie, &c.
10 oct

GRAISSE—160 barils, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 92 Tchoupitoulas

PORC—800 barils porc de toutes qualités, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

BŒUF—30 barils prime B., et endommagé, et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 92 Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—70 barils huile pour l'hiver, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co.
7 aout 92 Tchoupitoulas

FEVES—100 barils fèves blanches, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 92 Tchoupitoulas

FARINE—1,900 barils farine de St. Louis, marque de boulangers, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
5 aout 92 Tchoupitoulas

CHAMPAGNE—30 paniers Champagne en grandes et demi-bouteilles, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36, Chartres

SERPENTINE—Une balle, à vendre par
30 juin RICKER & PEARSON, 66 Camp

FARINE—300 barils excellente farine de l'Illinois, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—500 barils Washington, St. Louis, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
5 aout 34 Tchoupitoulas

FARINE—300 barils Burlington Mills, Iowa, excellent article, à vendre par REYNAUD, CUCULLU & Co,
5 aout 34 Tchoupitoulas

BEURRE—100 fréquins de l'Ouest, à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 92 Tchoupitoulas

PRUNES—20 caisses prunes, 30 paubans choque, dernièrement reçues; 20 caisses confiture de la Havane; 10 caisses beaux fruits au jus, avec flacons et bouchons en cristal; 15 demi-caisses oranges bien conservées &c., à vendre par St.-V. BARRETT,
14 juil 21 Gravier

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—400 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
700 rouleaux corde do. do.
120 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EAUX-DE-VIE—En débarquement du navire Lydia, de Bordeaux:
10 demi pipes Cognac, [illegible] J. J. Dupuy,
30 quarts de [illegible] do do
40 [illegible]
5 juil [illegible]

VENTES JUDICIAIRES

Succession de Augustin Charles Fortin, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du [illegible] 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, le lundi 28 septembre 1846, à midi, pour le compte de ladite succession.

1o. Le quart indivis d'un emplacement situé partie dans le faubourg Pontchartrain et partie dans le faubourg Saint-Jean, mesurant au pied français 30 pieds 8 lignes de face à la grande route Saint-Jean, 45 pieds 4 pouces de face à la rue Washington, sur une profondeur s'étendant d'une rue à l'autre et courant sur deux lignes brisées, dont l'une de 165 pieds 8 pouces et l'autre de 133 pieds 2 pouces et 6 lignes.

NOTA—Cet emplacement se compose de quatre lots de terre désignés sous les Nos. Quatre et Cinq, d'après un plan dressé le 24 septembre 1834, par Ls. Bringier, arpenteur général de cet Etat, et annexé à un acte passé le 4 octobre de la même année devant Hugues Pedesclaux, ex-notaire en cette ville, et par les Nos. Trois et Quatre, d'après un plan dressé le 31 mars 1837, par Journot, député voyer de la municipalité No. 2, et déposé en l'étude du dit H. Pedesclaux, sous le No. 39 au livre des plans; ensemble le quart indivis des bâtisses et constructions.

2o. Le quart indivis d'un lot de terre situé au dit faubourg Pontchartrain, formant encoignure et désigné sous le No. Un, d'après le susdit plan du 24 septembre 1834, de Bringier; le dit lot mesurant au pied français 30 pieds 6 pouces de face au Bayou St. Jean, 50 pieds 7 pouces de face à la grande route St. Jean, 66 pieds sur la ligne qui le sépare du lot No. Deux, et 41 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare d'une partie du No. Trois; ensemble le quart indivis des bâtisses et constructions.

3o. Et le quart indivis d'un emplacement situé partie dans le faubourg Pontchartrain et partie dans le faubourg St. Jean, mesurant au pied français 38 pieds 6 pouces de face au Bayou St. Jean, 68 pieds sur la ligne qui le sépare du lot de terre No. Un du susdit plan de Bringier, 71 pieds 8 pouces de face à la rue Washington, et 71 pieds 11 pouces sur la ligne brisée qui sépare le dit emplacement du lot de terre désigné sous le No. Deux du susdit plan de Journot et d'une partie du lot No. Trois du dit plan de Bringier; ensemble le quart indivis des bâtisses et constructions.

NOTA—Cet emplacement se compose du lot de terre désigné sous le No. Deux du dit plan de Bringier, et du lot désigné sous le No. Un du dit plan de Journot.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés par Félix Percy, notaire, aux frais des acquéreurs.

JOHN L. LEWIS,
26 aout—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

PREMIERE COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—No. 197.—Catherine Jabord vs. son mari James Jabord.—En vertu d'un ordre de cour, daté du 25 aout 1846, et à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente sur les lieux, le vendredi, 28 aout 1846, à 10 heures du matin,

Le fond d'un cabaret, situé rue des Français, entre les rues Vieille-Levée et Moreau, sequestré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
26 aout.—3f de s. Shérif de la paroisse d'Orléans,

Succession de feu Clement Cabouret.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour, daté du 19 août 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente, rue Moreau, entre Enghien et Enghien, le mercredi 26 aout 1846, à 10 heures du matin pour le compte de ladite succession.

Les effets mobiliers appartenant à ladite succession.
Conditions comptant, JOHN L. LEWIS.
22 aout—3tj shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Veuve Gachinard.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—En vertu d'un ordre de Cour daté du 23 juillet 1846, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le jeudi 27 août 1846, à midi, pour le compte de la dite succession:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans l'ilet compris entre les rues de l'Hôpital, Toulouse, Miro et du Quartier, désigné sous le No vingt-un, d'après un plan dressé par Ls. Bringier, le 14 novembre 1843, et déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire. Lequel lot mesure quatre-vingt quatre pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue de l'Hôpital, cent-trente-deux pieds du côté de la rue Toulouse, cent-vingt-cinq pieds de profondeur du côté de la rue Miro, où il est borné par le lot No vingt deux, et quarante-un pieds, six pouces et sept lignes dans la profondeur.

2o. Un lot de terre désigné sous le No. treize, situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet compris entre les rues Annette, de l'Espérance et de la Loi et une ligne oblique du chemin de Gentilly, mesurant le dit lot treize pieds de face à la rue de la Loi, sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3o. Et l'esclave MARIE, âgée d'environ cinquante ans. Cette esclave est réclamée par M. Edouard Bertus.

Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS,
27 juillet—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de Nicolas Giovanetti.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un ordre de cour daté du 24 juillet 1846, à moi adressé par ladite cour, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, Jeudi 27 août 1846, à midi, pour le compte de ladite succession.

Trois lots de terre situés à Carrollton dans l'ilet 14 borné par les rues de l'Aigle, Jackson, Colapissa et Treizième et 12 lots de terre dans l'ilet 16 borné par les rues Holly-Grove, Treizième, Jackson et Colapissa; d'après le plan qui sera exhibé à la vente.

Conditions: comptant. JOHN L. LEWIS,
27 juil—3en30j shérif de la paroisse d'Orleans

CONDUIT aux épaves de la 1ère municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.—Une VACHE tigrée, ayant une cloche au cou, quelques petites taches en dessous du ventre, marquée aux oreilles, sans aucune étampe apparente.

Un ETALON alezan, une tache blanche au front et au bout du nez, le pied gauche de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.

Si d'ici au 29 aout les dits animaux ne sont point réclamés ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur. MICHEL DUREL,
19—10 Gardien des Epaves

CONDUITE aux épaves de la première Municipalité, rue Dumaine, entre celles Derbigny et Roman.—Une chèvre grise sans marque ni étampe apparente. Si d'ici au 29 aout la dite chèvre n'est pas réclamée, elle sera vendue au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL.
17 aout—10 Gardien des épaves

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Roman.
Un CHEVAL gris tendille, le bout du nez blanc, ayant eu le feu aux jambes de derrière, marqués de harnais sur le corps, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un CHEVAL bai, borgne de l'œil droit, le bout du nez blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 5 septembre les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
MICHEL DUREL.
24 aout—10 Gardien des épaves.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée:

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la treizième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'il en sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excèdera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.

10 avril F. M. CROZAT.

Chrestomathie de la Littérature Française.
PAR CASIMIR LADREYT.

SOUS ce titre on vient de publier un beau choix de morceaux en vers et en prose, de 176 des meilleurs écrivains français dans tous les genres de littérature, depuis 1520 jusqu'en 1846, avec une notice biographique, littéraire et bibliographique sur chaque auteur; le tout disposé dans l'ordre des dates, en 1 vol. in-12, et destiné à l'usage des collèges et des maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe. Cet ouvrage, qui manquait et dont le but est de rendre l'étude de cette langue moins aride et plus profitable, a réuni les suffrages de tous les professeurs qui l'ont vu, depuis Boston jusqu'à la Nouvelle-Orléans inclusivement, et l'on pense que cela peut tenir lieu de tout commentaire. En vente à la librairie française de
16 mars J. F. LELIEVRE, Eng. Royale & St-Anne

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L CANTIN,
20 juil 24 Gravier

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

THE FRAIS—1,300 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boites de poids différents, à vendre par
20 juin ROBERTS & HALL, 75 Magasine

O. TALAMON,
44, RUE DE CHARTRES.
REÇOIT par le navire Emperor, du Havre, 6 balles cotonnade bleue, unie, qu'il vendra à bas prix, pour du comptant. 20 g

MACARONI ET VERMICELLE D'ITALIE—50 caisses nouvellement reçus et à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—500 boites de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS ET PRUNES à l'Eau de Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE SUISSE supérieure—75 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

KIRSCH de la Forêt Noire—35 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS BLANCS Sauterne et Barsac—125 barils, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS ROUGES EN BARRIQUES—200 barriques de diverses qualités, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE—1,000 boites de la marque renommée de Joseph Prasna, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS EN CAISSES—300 caisses de diverses qualités et des meilleurs crûs de Bordeaux, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

OLIVES DE AMELOT—40 caisses, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—100 paniers, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

EPICES moulues—20 caisses, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

BEURRE GOSHEN—25 fréquins, première qualité, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

CLOUS—300 barillets clous coupés, grandeurs assorties, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

BLANC DE BALEINE—300 caisses New-Bedford, dimensions assorties, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasine et Lafayette

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—146 caisses, en débarquement du navire Alliance, de la barque [illegible], à vendre par
21 jt G W DUNBAR, 30 Douane

A VENDRE par les soussignés—650 rames de barils [illegible] NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Orrin Wilcox & William Forsyth, leurs créanciers et les créanciers de Wilcox, Henry & Co. et de Fort & Wilcox—No. [illegible]—La cession des propriétés des pétitionnaires ayant été acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu par devant John E. Holland, notaire public, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 août prochain, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, qu'en attendant toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les propriétés des dits pétitionnaires soient suspendues. Il est de plus ordonné que M. Armand Pitot soit nommé pour représenter dans cette affaire les créanciers absents.

Témoin l'honorable Geo. Strawbridge, juge de la dite Cour, ce 25 juillet 1846.
27 juil—3 T. GILMORE, greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Je certifie que le 13 juillet 1846, jugement fut rendu par cette Cour dans cette affaire, et comme suit, savoir:—No. 28—Eliza Dupuy, épouse de Jules Molaison vs son mari.—Décret:—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement de séparation de biens entre la demanderesse Eliza Dupuy et le défendeur Jules Molaison son mari; que la dite demanderesse recouvre de son dit mari, la somme de dix mille piastres et les frais de ce procès, avec l'hypothèque et les privilèges que la loi accorde aux femmes mariées comme garantie de leurs droits paraphernaux.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1846.
(Signé) E. A. CANON,—Juge.

[L. S.] En foi de quoi j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de la dite Cour, ce 18eme jour de septembre 1846 et la 71ème année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.
P. M. BERTIN,
27 juil—3 en 20j Député-greffier

MM. P. A. & L. DELMONICO, ont l'honneur de prévenir leurs amis que leur nouvelle maison No 25, Broadway, au coin de la rue Morris, New-York, sera ouverte le 1er juin. Ils n'ont rien négligé pour rendre leur établissement commode et agréable, et feront tous leurs efforts pour justifier la confiance du public.
New-York, 20 mai 1846 20mai—90

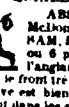

QUINZE PIASTRES DE RECOMPENSE.
ABSENT de l'habitation du soussigné, à McDonoghville, depuis samedi dernier, le nègre SAM, âgé d'environ trente ans, taille de 5 pieds 5 ou 6 pouces, mince, mais bien pris. Il parle l'anglais et le français, a le regard un peu en-dessous, le front très bas, sans barbe, le teint jaunâtre. Cet esclave est bien connu pour avoir vendu journellement du lait dans les environs du marché Poydras, 2eme Municipalité.
La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui logera le dit nègre dans une des geôles de cet Etat.
A. DELPIT,
20 aout—6f 16, rue St Louis

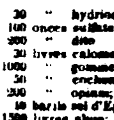

DROGUES ET MEDECINES.
EN débarquement des navires Sultana et Bachelor, de New-York, et Copeland, de Boston—
50 livres aloès succotrin; 180 do aloès capel,
40 " rhubarbe anglaise en poudre;
50 " rhubarbe de l'Inde dito;
600 livres gomme Sénégal, belle;
1500 " orge perlée, belle; 6 grosses seringues assort.
2500 " bois de Campêche; 1500 dito couperose;
1860 " acide sulfurique; 100 dito baume de copahu;
200 " arrow root américain;
600 " dito dito Bermudes;
150 " écorce de sassafras; 4 grosses seidlitz-powder
10 " feuilles de rhué, 15 dito feuille, 5 de thym;
25 " sauge; 20 dito mélisse verte.
—EN MAGASIN—
30 " hydriodate de potasse français;
100 onces sulfate de quinine français;
200 " dito dito américain;
30 livres calomel anglais; 400 dito camphre,
1000 " gomme arabique assortie, 800 dito saleratus,
50 " cochenille; 100 dito écorce orme gras,
200 " opium; 150 dito magnésie,
10 barils sel d'Epsom; 3000 livres potasse blanche
1300 livres alun; 100 dito huile d'amandes douces,
80 onces essence de rose—A vendre par
P. CUSACHS,
25 aout encoignure Condé et St Philippe

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW-YORK.
No. 17, RUE DE CHARTRES, NLLE.-ORLEANS.

WEST, OLIVER & WOODLIEF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur, qui visitent cette ville dans la saison actuelle, sur leur vaste assortiment de Marchandises en soieries et articles de fantaisie, nouvellement déballés, et des goûts les plus à la mode qui aient été importés cette saison. Les facilités qu'ils ont à faire venir de leur maison de New-York, No. 126, Pearl street, les importations les plus récentes en MARCHANDISES EUROPEENNES, ainsi que les articles achetés à très bon marché aux encans de New-York, les mettent à même d'offrir d'aussi beaux avantages que ceux que l'on pourrait trouver dans toute autre maison de cette ville. Leur assortiment comprend principalement les articles suivans, savoir:

Cachemire d'Ecosse, imprimé, riche; mousseline de laine et Reps de laine.

Alpacas noir, bombazine, balzorine, barège et mousseline de laine.

Barège extra riche, Balzorine et crêpe pour costumes de bal.

Mousseline brodée, riche et robes de tarlatanne.

Gaze de Suisse, noir, levantine, gros de Rhin, soieries de l'Inde, de Sinchew, et gros de Naples unis.

Brocade riche et soieries peluche à fleurs, caméléon, à carreaux et rayée.

Poult de soie riche et soieries pour bonnets, Satin uni, blanc et couleur, gros de Naples, dito Florence et Marceline assortis.

Soie noire et serge croisée, Crêpe noir, blanc et pure, Merinos français et Velours en soie.

Shawls très riches, en cachemire, nouveaux genres Exposition de Paris et à la Louis XIV.

Shawls cachemire noirs, idem laine damassée.

AUSSI—Un assortiment complet de shawls en mousseline de laine, en laine tricotée, en mérinos et nombre d'autres genres, d'automne et d'hiver.

Mouchoirs de toilette et écharpes pour dames, différent goûts et dessins.

Un grand assortiment de gants pour dames, en chevreuil, soie, filet, cachemire, et peau de daim, ainsi qu'un bel assortiment de mitaines longues, et gants à la mode.

Mouchoirs batiste fil, à ourlets et rivières, mouchoirs pour hommes, en batiste fil, idem Pongée, Spitalfield et Bandana.

AUSSI—Cravates et écharpes, pour hommes, en satin riche, bretelles en gomme élastique, bas soie et coton, cols, dessous et lacets, soie à coudre, galonnés et cordonnets, la Polka, voiles et voilettes, [illegible] françaises en soie, barège vert; un grand assortiment d'entredeux en Bandes, cardinal, polka, Mecklin, Valenciennes et Lisle; idem Ruis... et jaconat.

Constamment en mains, un grand assortiment de rubans, satin, gros de Naples et gaze, des derniers goûts, pour bonnets et casquettes, rubans satin et taffetas, numéros assortis.

LES Soussignés offrent à vendre en débarquement des navires Ancona et Chateaubriand, venant du Havre, savoir:
Ombrelles, grande nouveauté,
Parapluies, soie noir, 24 à 36 pouces.
Corsets assortis. Toilettes noires et blanches.
Dentelles noires et blanches. Caleçons pour bains
Boîtes noires pour robes. Barège noir do.
Chaussettes fil de lin pour hommes.
Do. coton blanc et bleu pour hommes et enfants
Mouchoirs fil blanc de Cholet. Do batiste.
Bretelles coton blanc tricotées.
Do. gomme élastique, nouveau genre.
Anneaux à rideaux. Epingles, fantaisie pour coiffures.
Savons d'amandes amères. Do. fins assortis et en boites.
Essences, pommades, crème de Perse. Eau-de-Cologne, sachets, extrait d'odeurs, eaux à odeurs, philotrices, phi[illegible] locomes.
Rubans de fil français, assortis de numéros.
Boutons de fil, do de nacre, do. fantaisies.
Mousseline laine noire.
Toujours en magasin et à vendre à bon marché, un grand assortiment d'articles de saison.
Manuel annuaire de la santé, par F. V. Raspail.
1 juin F & J LACOSTE, 105, rue Royale.

EN débarquement du navire Lorena venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, Graves Blanquefort.
42 do do St-Estèphe Médoc.
34 do do Macau Médoc.
12 do do vieux, St-Julien Médoc.
54 barils vin blanc Haut Sauterne.
10,000 étiquettes dorées, pour vins rouges.
En magasin, d'importation antérieure:
Vin rouge ordinaire, bon vin rouge pour familles, quelques barriques vin rouge très vieux: Vin rouge ordinaire et vin vieux en caisses de 12 bouteilles. Vin rouge et vin blanc en 1/2 bouteilles.
Vin blanc de Jurançon en bouteilles, curaçao, marasquino, huile d'olive, bouchons de toutes qualités, à vendre par B. TALAMON,
13 juil. 80, rue St-Louis.

Marchandises sèches à bon marché.
FELTER & BOYD, 70, Gravier, près la rue du Camp, désirant réaliser une partie de leur grand assortiment de marchandises sèches, les offrent à un grand rabais, pour du comptant, ou du bon papier. Ces marchandises se composent:
Cotons Lowell, coton Ognasburg, cotons du pays blancs et écrus 3/4, 4/4, 6/4, 10/4 et 12/4. Linseys et jeans du Kentucky, kerseys et twills du Nord, 200 caisses calicots et indiennes claires et foncées, de 5 1/2 à 12 cents; 100 pièces guinghams assortis, linons et balzorines; 100 balles demi-blancs, coutils bleus, &c. &c.; 20 balles coutil blanc et écru, et jowells croisés; 30 caisses toiles à chemises 3/4, 7/8 et 4/4, grosses et fines cotonnades, étoffes en fil pour pantalons, étoffes à carreaux, coutil à matelas, &c. &c., toile d'Irlande, toile à drap, étoffes à moustiquaires, gants de fil, batistes et jaconats, dentelles, bobinets, draps, casimirs, satinets, bas, mouchoirs de soie, de coton et fil, bretelles, châles, écharpes de fantaisie, ombrelles, &c. &c.
5 juin

EN débarquement du brick Titi, de la Havane
30 caisses sucre florete,
37 balles tabac pour capes et tripes,
15,000 Regalias et Heamanos,
10 sacs amandes à coques douces,
A vendre par B. VALLS,
1aout 26, Commune

DEPOT DE VERITABLE ABSYNTHE SUISSE.
LES soussignés ont été nommés par MM. Dubied père & Fils de Couvet, Suisse, leurs seuls agens pour la vente des absynthes fabriquées par eux, les grandes quantités de mauvaises absynthes expédiées depuis quelques années de Bordeaux ou Marseille sous le couvert frauduleux de leur nom a obligé cette maison à avoir recours à ce moyen pour empêcher le public d'être trompé plus longtemps. EUG. ROCHEREAU & Co.
6 aout 17 et 19 St. Louis

EAU-DE-VIE, sous les clés de la Douane, et à vendre par les soussignés
COGNAC DE PREMIERE PREUVE
11 demi pipes Castillon de 1825;
8 quarts de pipes Castillon de 1825;
3 demi-pipes Castillon de 1815;
6 quarts de pipes Castillon 1815;
176 quarts de pipes Ph. Godard & Co.
COGNAC DE QUATRIEME PREUVE
4 demi-pipes Pinet, Castillon & Co;
5 quarts de pipes Pinet, Castillon & Co
47 demi-pipes J. J. Dupuy;
52 quarts de pipes J. J. Dupuy;
15 demi-pipes Leger frères, pale et coloré;
20 quarts de pipes Leger frères, pâle et coloré.
EUG. ROCHEREAU & Co,
6aout 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—35 paniers marque de la Californie, et 47 dito marque de l'Orégon, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
6 aout 17 et 19, rue St Louis

CLOUS—1,100 barillets assortis, à vendre par ROBERTS & HALL,
5aout 75 Magasine

VINS—300 colis Malaga doux et sec, Madère et Porto de Sicile, Marsaille, Xerès de la marque de Pomar, vin Lisbonne, St Julien rouge et Champagne, en quarts et huitièmes de pipes, boites et paniers, à vendre par
5 aout ROBERTS & HALL, 75 Magasine

CHARBON.
LES personnes qui désirent acheter leur approvisionnement d'hiver, en Charbon anglais et de Pittsburg, peuvent le faire maintenant à bon marché.
ROBERT MURPHY,
15 aout No. 20, Vieux Bassin, et 62, Vieille Levée

LINSEYS ET JEANS.
LES soussignés ont l'agence des meilleurs Linseys et Jeans qui viennent sur ce marché, et seront satisfaits d'être les fournisseurs des habitans et autres, auxquels ils ouvriront la quantité demandée, aux prix les plus modérés. FETTER & BOYD,
7 juil 70 rue Gravier

CIGARES—Un million 675,000 cigares de la Havane, tels que Regalias, Imperiales, Cazadores, Trabucos, Cazadores, des meilleures marques, telles que Lafayette, Dos Hermanos, Marina, Segunda Marina, Prensa Habanera, Atala, Liberal, Dichosa Inca, Isla, Cachucha, Orleans, Coronis, Tres Palmas, Ursuon, El Crusado, Minerva, Condi, Emperatriz de Rusia, C. Colon, La Reservada, Bol, Palma, India Cubana, Europa, India, Estrella, Ronda, R. B. S. Habana, La Maravilla, Emprededora, Esculapio, Puntualidad, Luna, Diana, Aurora, La Resureccion, La Lealtad, La Deseada, Semiramis, la Alemana, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
17 juin 30, Vieille Levé

EN débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
104 barriques, St. Julien Médoc,
20 caisses Kirsch Wasser,
20 caisses Curaçao, grands modèles,
2 boucauts ficelle. D. LANATA,
14 juil 8 et 10, Jefferson

LE soussigné offre en vente les articles suivans:
SAUCISSONS—4 caisses de Boulogne, véritables, à 75 cents la livre.
VIN MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure;
HUILE—100 paniers, marque de Piagniol.
VERMICELLE ET MACARONI—[illegible] caisses, article fin.
DATTES—6 barils, 1re qualité.
20 juil DQUE. LANATA, 8 et 10 Jefferson

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI 26 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No. 30, rue de la Vieille Levée, pour clore différentes factures:
10 barils pimenta de la Havane
15 barils mélasse;
200 caisses [illegible] en bon état,
1 lot [illegible]
Fromage [illegible] de Gruyère, &c. &c. 25 aout

Actions de la Banque de l'Union.
Succession de Robert Layton.
PAR BEARD, CALHOUN & Co Encanteurs.
IL sera vendu à l'encan, mercredi, 26 août, à midi, à l'Arcade de Banks.
Le tiers indivis de cent actions du fonds capital de la Banque de l'Union, appartenant à la succession de Robert Layton.
Conditions, comptant 14 aout

ASSURANCES DE NASHVILLE.
COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie.
CAPITAL... $300,000. Payé en entier.
Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.
La Compagnie de Nashville fait à ses clients un recompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.
James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent,
No. 39, rue de Camp
Référence MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1an

TEXAS.
AVIS IMPORTANT.
LE soussigné fondateur de Castro-Ville sur la Medina, 25 milles à l'ouest de San-Antonio, depuis le 3 septembre 1844,
Fait connaître à ceux que cela intéresse, qu'il s'établit avec toute sa famille au centre de sa colonie dans le but de la protéger.
Il continue également dans les limites de 600 sections à donner gratis, jusqu'au 15 février 1847, 320 acres de terre à toute famille qui veut s'établir sur les terres de sa concession, et à tout célibataire au-dessus de 17 ans, 160 acres.
S'adresser pour des renseignements et obtenir des terres à M. Léonard Dobbin, Esq., rue Bienville, No. 12, ou au soussigné, sur la colonie.
Nouvelle-Orléans, 23 juin 1846.
24 juin—3 m H. CASTRO

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.
LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources ou des pompes. Les habitans de la côte pourront facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai.
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

VINS—215 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St. Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand,
75 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand,
35 barriques de vieux Chateau Lafitte, Léoville, Pauillac Médoc et Margaux Médoc,
20 barriques vin vieux do de Morman,
55 barils vin blanc Sauterne,
180 caisses vin rouge St Julien, St Estèphe et Margaux
45 do do vieux Haut Brion, Chateau Latour, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

CIGARES—70 milliers cigares de la marque de Medina, pear, Regalia 1a. et 2da. Millar 1a. et 2da. à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co
4 aout 11 et 15 St Louis

CAPRES, SARDINES, &c—75 caisses capres; 35 dito eau de fleur d'oranger; 34 dito savon de Marseille; 15 dito sardines à l'huile en boites et demi-boites, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

LIQUEURS—130 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines;
650 paniers anisette de Champion fine, surfine et superfine; 37 dito guignolet d'Angers;
35 caisses Curaçao (Badin & Champion);
20 do marasquino,
8 do eau de vie d'Andaye;
15 do eau de vie de Dantzick, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

EAU DE VIE—12 demi pipes Cognac 4me preuve, JJ Dupuy; 11 quarts do do do,
3 demi do do fin champagne Olivier 1825;
Un demi do do vieux, qualité supérieure, à vendre par
DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 & 15, St. Louis

GRAISSE—66 barils graisse en feuille, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

SUIF—20 barils, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co,
21 aout 64 Tchoupitoulas

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleurs cigares, des marques suivantes: General Taylor, major Ringgold, major Brown, capitaine Walker, &c., en magasin et à vendre par
J M CABALLERO,
21 aout 30, Vieille Levée

INDIGO—6 surons Guatemala, en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 30 Vieille Levée

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 30, Vieille Levée

SUCRE—Blanc, jaune et brun, de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
21 aout 30 Vieille Levée

VERMOUTH—20 caisses Vermouth, à vendre par BERTRAND & SIMON,
16 juil Encoignure Royale et Bienville

GOMME ARABIQUE—1200 livres gomme arabique assortie, à vendre par BERTRAND & SIMON
16 juil Encoignure Royale et Bienville

TABAC de la Vuelta Abajo—24 balles de qualité supérieure, capes et tripes, à vendre par
HEPBURN & TURPIN,
21 av No. 11, rue Royale

VANILLE—En débarquement du brick Princess Mary 2 caisses Vanille de la dernière récolte, à vendre par
25 jn HEPBURN & TURPIN, 11, Royale

BOUTEILLES VIDES—2500 bouteilles vides en paniers de 150 l'un, en magasin et à vendre par
11 mai CHS. DUFOUR, 11 Conti

AMANDES sans coques—100 caisses de la nouvelle récolte, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

RAISINS DE CORINTHE—Frais et en bon ordre, à vendre par L. CANTIN,
4 jn 42 Gravier

A LOUER—UN MORCEAU DE TERRE, faisant face au chemin à coulisses de Carrollton, convenable pour y établir un jardin potager. Il s'y trouve une bonne maison et un bon entrepôt. Pour les termes, qui sont modérés, s'adresser à B & A SOULIE,
1e juil—1m 40, rue Conti

CONFITURES—12 barils, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26 Vieille Levée

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20juil 26, Vieille Levée.

ARTICLES DIVERS—400 pièces toile épaisse du Kentucky et du Missouri, 700 rouleaux cordes d'emballage, 110 balles ficelle, 700 barillets graisse en feuilles, 130 barils graisse No. 2, 60 barils suif, 1,000 sacs maïs, 25 sacs laine, 2 do plumes, à vendre par
G & R BUCHANAN & Co,
27 juin 64 Tchoupitoulas

BOTTES, Souliers et Brodequins—36 caisses en débarquement du navire Suffolk, comprenant un assortiment de chaussures fines, à vendre par
G. W. DUNBAR,
6 juin 30, Douane

FER-BLANC—21 caisses 1/2 X, à vendre par
G & R. BUCHANAN & Co,
11jt 64, rue Tchoupitoulas

SALERATUS—10 tierçons en débarquement du navire Auburn et à vendre par
ROBERTS & HALL,
8jt 75 Magasine

GUINGHAM POUR DEUIL.—C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane, vient de recevoir une caisse de superbe Guingham pour deuil, de qualité supérieure. 11 aout.

FARINE—300 barils farine superfine, de Saint Louis, en débarquement du vapeur Old Hickory, et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
7 aout 60, Camp

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par L D C WOODS,
14 juil 80 Magasine

HUILE DOUCE—40 paniers, à vendre par J W STANTON & Co,
7 aout Encoig. Magasine et Lafayette

VINS de Bourgogne—30 caisses "Volnay" et Chambertin, en débarquement et à vendre par
30 ja F. JORET, 30 Conti

FARINE aigre—500 barils, à vendre en magasin, par REYNAUD, CUCULLU & Co,
28 juil 34 Tchoupitoulas

ABSINTHE Suisse—En débarquement du navire Rochall, du Havre:
40 caisses Absinthe, Dubied, père et fils de Couvet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
6 aout 17 et 19, St Louis

MARCHANDISES du pays—Osnaburgs Lowell, 7/8 4/4 et croisé, coton à draps de Lawrence, idem écru de 4/4, coton à draps, toile d'Indien, de 3/4 de longueur de Lowell, idem Plaid, jeans de fantaisie, &c. à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 aout 40 Commune

PAILLASSONS en paille—Un grand assortiment de paillassons de Canton, belles qualités et jolis dessins, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 aout 40 Commune

SHALLS crêpe de Canton—Quelques boites brodés et splendides, à vendre par HARROD, DARLING & Co,
8 aout 40 Commune

FRUITS A L'EAU DE VIE—36 caisses prunes et abricots, 10 caisses fruits au jus, à vendre par
5 aout S V BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE—5000 Douzaines de PARFUMERIE A 30 POUR CENT DE DIMINUTION.

		Pièce	Douz.
CREME DE PERSE fine,	sous	10	$1
MOELLE DE BŒUF,		20	1 80
POMMADE fine,		10	1
" surfine,		20	2
" de concombre,		15	1 30
" pots en porcelaine,		25	2 50
" au rhum et quinquina,		25	2 50
" moëlle de bœuf,		25	2 50
" graisse d'ours,		25	2 50
" graisse d'autruche,		25	2 50
" cold cream,		25	2 50
EAU DE COLOGNE, en litre, bouché,		[illegible]	[illegible]
" en demi-litre,		[illegible]	[illegible]
" en quarts de litre,		[illegible]	[illegible]
" en huitièmes de litres,		[illegible]	[illegible]
VINAIGRE de rouge,		[illegible]	[illegible]
OPIAT pour les dents,		[illegible]	[illegible]
EAU DE BOTOT,		$1 00	[illegible]
POUDRE pour les dents,		[illegible]	[illegible]
ODONTINE,		1 00	[illegible]
POMMADE du Dr. Dupuytren, pour faire pousser les cheveux,		60	[illegible]
BANDOLINE FIXATEUR,		[illegible]	[illegible]
HUILE ANTIQUE,		[illegible]	[illegible]
" MACASSAR,		[illegible]	[illegible]
SAVONS,		[illegible]	[illegible]
CREME D'AMANDE AMERE,		[illegible]	[illegible]
" de Rose, pour la barbe,		[illegible]	[illegible]
SALENITE, pour teindre les cheveux,		[illegible]	[illegible]
Extrait-carré taillé, pour mouchoirs,		[illegible]	[illegible]
COSMETIQUE,		[illegible]	[illegible]
EAU-DE-VIE de lavande, 1/2		[illegible]	[illegible]
" Ambrée, litre,		$1 00	[illegible]
POUDRE DE RIZ,		[illegible]	[illegible]
HOUPPE,		[illegible]	[illegible]

Dépôt d'huile desoxigénée de Hazel, garantie [illegible] pour les horlogers et [illegible].
Constamment en magasin, un grand assortiment de [illegible] cravates, [illegible] peignes, gants, ornements de coiffure, [illegible] rasoirs, ciseaux, boites [illegible] masques, jouets d'enfans, [illegible] non détaillés, le tout au plus juste prix.
131, Royale, [illegible]

A VENDRE par [illegible] en débarquement du navire Lydia, de Bordeaux:
[illegible]
1 aout

CAFE RIO—300 sacs, excellent [illegible]
25 aout [illegible]